



# MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 23 octobre 2023

**Entretien entre Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et son  
homologue arménien, Suren Papikyan, ministre de la Défense**

Ce lundi 23 octobre 2023, Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et son homologue Suren Papikyan, ministre de la Défense arménien, se sont entretenus à Paris. Cette nouvelle rencontre témoigne de la volonté française de **réaffirmer son soutien à l'Arménie**.

Depuis l'été 2022, le ministre des Armées Sébastien Lecornu a engagé un **effort significatif pour le renforcement de la relation de défense avec l'Arménie**. Le Ministre a ainsi décidé de créer une mission de défense à Erevan – effective depuis janvier 2023 – pour appuyer plus efficacement les forces armées arméniennes dans leur transformation.

Au cours de leur entretien ce lundi 23 octobre, Sébastien Lecornu a développé les deux axes d'efforts majeurs de la France auprès de l'Arménie :

- 1. Un axe d'appui à la modernisation de l'armée arménienne par des moyens accrus de formation et de coopération.** A ce titre, le ministère des Armées projette d'envoyer un officier français comme conseiller au sein du ministère de la Défense en 2024. Des échanges de savoir-faire militaires pourront également être développés, notamment dans les domaines de la défense aérienne ou du combat en montagne, pour lesquels le savoir-faire français est reconnu.
- 2. Un deuxième axe de renforcement des capacités défensives de l'Arménie par l'acquisition de matériels.**

A l'issue de leur entretien, deux contrats ont été signés entre l'Arménie et les industriels français de la défense :

- Un contrat portant sur l'acquisition de 3 radars GM200 de surveillance aérienne avec Thales
- Un contrat portant sur l'acquisition de jumelles de vision nocturne avec Safran.

Ces acquisitions, à visée strictement défensive, doivent contribuer à la défense par l'Arménie de sa population et de son intégrité territoriale.

Enfin, les Ministres ont signé une lettre d'intention dans le domaine de la défense aérienne, ouvrant la voie à une coopération renforcée en matière d'équipements. La France réalisera aussi un audit de la défense sol-air arménienne.